



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 50177

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin appelle l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les difficultés rencontrées par les opérateurs de l'hébergement d'urgence suite à la décision d'ouverture pour une période indéterminée des centres d'hébergement. Véritables avancées pour les personnes accueillies, cette décision est source de véritables difficultés pour les opérateurs, les associations en matière de droit du travail. En raison de l'incertitude de leurs moyens financiers soumis aux dotations qui leur seront accordées annuellement, les associations n'ont pas les moyens d'embaucher le personnel nécessaire en CDI mais risque des condamnations par le tribunal des prud'hommes si elles attribuent ces missions à des personnels en CDD. Cette situation place aussi bien les opérateurs que leurs salariés dans une grande précarité. Elle souhaiterait savoir quel accompagnement et quelles garanties pourraient être accordées aux opérateurs.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50177

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1493

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)